

Pandémie du COVID-19

**L'ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins toujours présente pour vous aider
avec vos finances personnelles**

Thetford Mines, le 14 avril 2020 – Nous vivons une période sans précédent. Pour y faire face, le gouvernement a prévu des mesures pour les travailleurs qui sont dans l'obligation de rester à la maison et pour les entrepreneurs qui perdent des revenus.

« Plus que jamais, la prise de décisions éclairées en matière de finances personnelles est importante, d'autant plus que, plusieurs institutions font preuve d'une plus grande souplesse. Les choix sont nombreux et les décisions qui seront prises à court terme pourraient avoir des conséquences financières à long terme », explique François Décary, directeur de l'Association coopérative d'économie familiale Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE). Pour les gens qui voient leurs revenus diminuer, en plus de subvenir à leurs besoins essentiels, les objectifs sont de préserver les actifs et d'éviter de tomber dans une spirale d'endettement.

Ajustez votre budget à votre nouvelle réalité

Autant au niveau fédéral que provincial, des mesures de soutien financier sont distribuées aux travailleurs. L'ACEF recommande d'utiliser ces sommes prudemment. Dans la mesure du possible, essayez d'économiser une partie de ces sommes, qui seront imposables en 2021.

Rappelez-vous que la situation reviendra à la normale un jour ou l'autre et que tout ce que vous avez reporté comme paiements referra surface. Il se peut alors que vous vous retrouviez dans une situation financière précaire. N'hésitez pas à demander de l'aide dès aujourd'hui. Si votre situation n'a pas changé en lien avec la pandémie, nous vous invitons à continuer de faire vos paiements de façon régulière et à éviter un endettement inutile.

L'équipe de l'ACEF-ABE demeure disponible pour répondre à vos questions, à vous aider dans la réorganisation de votre budget, à prendre des ententes avec vos fournisseurs et à défendre vos droits. Nous vous invitons à contacter les conseillers de l'ACEF au 418 338-4755 ou par courriel à info@acef-abe.org.

Des ressources pour vous aider à traverser la crise :

- Pour en connaître davantage sur les différentes mesures qui peuvent s'appliquer à votre situation, nous vous invitons à vous rendre sur le site d'Union des consommateurs : <https://uniondesconsommateurs.ca/covid/>
- Des difficultés financières en vue ? Consultez notre dernière infolettre pour des conseils de base. <https://www.acef-abe.org/infolettres/>
- Pour une aide personnalisée en lien avec vos finances, communiquez avec l'ACEF-ABE par téléphone ou courriel
- Plusieurs organismes communautaires offrent des services adaptés. N'hésitez pas à faire appel à eux pour vos besoins. Contactez le 211 (par téléphone ou internet) pour connaître les services d'aide offerts dans votre région.

- 30 -

Créée en 1967, l'ACEF - Appalaches-Beauce-Etchemins est une association à but non lucratif vouée à la défense et à la promotion des droits des consommateurs, des locataires et des personnes assistées sociales. En 2019-2020, c'est environ 800 personnes qui ont été accompagnées et suivies en consultations budgétaires individuelles. Avec ses sept points de service, elle couvre les territoires des Appalaches, de la Beauce et des Etchemins.

Pour obtenir des informations complémentaires, merci de contacter :

François Décary
Directeur, ACEF-ABE
francois@acef-abe.org
418-332-9406 (cell)